

RÉSUMÉS

Plan d'action ministériels - janvier 1991

Améliorer les rapports avec le public canadien

PROBLÈME

Les Canadiens sont fiers du rôle joué par le Canada dans le monde. Si, à l'étranger, ils disent recevoir un service rapide et attentif d'AECEC, au pays, ils considèrent souvent le Ministère comme inutile ou élitiste. L'amélioration des rapports entre l'AECEC et le public au pays aura un effet positif et aidera peut-être notamment à renforcer le sentiment d'identité nationale.

PLAN

Renforcer la présence d'AECEC dans les régions.

MESURES

Établir un réseau de bureaux régionaux. Régionaliser les réunions importantes d'AECEC. Accroître l'échange de personnel avec les régions. Créer une ligne 800 pour tous les services du Ministère.

Rapporteur : Bernard Giroux

Établir un lien clair entre les ressources et le service aux clients prioritaires

PROBLÈME

L'AECEC n'a plus les ressources nécessaires pour servir ses nombreux clients traditionnels tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du gouvernement. Déterminer quels sont les principaux clients du Ministère permettra d'axer les ressources sur les services prioritaires.

PLAN

Déterminer quels services l'AECEC pourrait et devrait fournir en priorité à quels clients.

MESURES

Déterminer lesquels de ses clients non mentionnés dans la loi l'AECEC devrait continuer à servir. Déterminer s'il est nécessaire de Fournir des services aux ONG et s'il est possible d'en recouvrer les coûts. Réorganiser la structure et les ressources du Ministère en fonction des clients et des services. Établir des organigrammes (indiquant qui fournit tel produit ou tel service, les organisations connexes, les clients). Le gestionnaire responsable déterminera le nombre d'années-personne nécessaires et le soumettra à l'approbation du SMA.

Rapporteur : Michael Fine

Créer un conseil de gestion unifié

PROBLÈME

La compartimentation de la gestion dans tout le Ministère entrave la diffusion des messages, l'établissement des priorités, les communications verticales et horizontales ainsi que la prise des décisions. La création d'un organe chargé de prendre les décisions intéressant l'ensemble du Ministère et de les communiquer efficacement aidera à régler ces problèmes et contribuera à l'établissement d'une culture organisationnelle, d'une direction et d'une orientation cohérentes pour le Ministère.

PLAN

Créer un conseil de gestion unifié qui prendra et communiquera les décisions intéressant l'ensemble du Ministère.

MESURES

Élargir le mandat du conseil de gestion des programmes pour faire de celui-ci le nouveau Conseil de gestion, qui serait composé de représentants d'USS, de DMT et de DMC.

Rapporteur : Ferry de Kerckhove